

UN.E RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Filière Administrative
Référence :	Catégorie A, cadre d'emplois des attachés territoriaux
Date de dépôt de l'offre :	004220900772968
Type d'emploi :	06 septembre 2022
Temps de travail :	Emploi permanent
Durée :	Complet
Nombre de postes :	35h00
Poste à pourvoir le :	1
Date limite de candidature :	1 ^{er} décembre 2022
Service d'affectation :	15 octobre 2022
	Pôle Fonctionnel – Service des Ressources Humaines

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail :	04000 DIGNE LES BAINS

DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Cadre d'emplois des attachés territoriaux

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Provence Alpes Agglomeration est un établissement public de coopération intercommunale recouvrant une population de plus de 49 000 habitants. Il est composé d'environ 320 agents et gère 4 budgets, un principal et trois annexes lesquels sont relatifs aux Transports Urbains Dignois et aux deux SPIC que sont les abattoirs d'une part, et le service de l'eau et de l'assainissement d'autre part. Annuellement la masse salariale représente près de 15 millions d'euros. Le service des Ressources Humaines est pour sa part composé de 3 agents de catégorie B et de 3 agents de catégorie C. Ainsi sous l'autorité de la Directrice Générale des Services le ou la Responsable des Ressources Humaines aura les missions suivantes :

Participation à la définition de la politique des ressources humaines

- Réaliser un diagnostic sur les ressources humaines de la collectivité (état des effectifs, management et mode d'organisation)
- Mobiliser les différents dispositifs statutaires au service de la définition de la politique RH de la collectivité
- Elaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques
- Diffuser et décliner les orientations de la politique RH de la collectivité par direction et par service ainsi qu'à l'égard des partenaires sociaux

Accompagnement des agents et des services

- Analyser les situations et les organisations de travail
- Conseiller, orienter les agents, les accompagner à la conduite du changement
- Accompagner l'encadrement dans sa fonction de management et de gestion des RH
- Garantir la mise en œuvre des règles relatives à la santé et à la sécurité au travail et veiller à la mise en œuvre des dispositifs de prévention des risques professionnels en collaboration avec le conseiller en prévention
- Accompagner les agents en reclassement

Pilotage et/ou animation du dialogue social et des instances représentatives

- Définir les termes ou les modalités du dialogue social ainsi que les conditions d'exercice du droit syndical
- Organiser les élections professionnelles et la mise en place des instances paritaires
- Préparer et présenter les orientations de la collectivité dans le cadre des instances paritaires
- Définir des indicateurs de veille sociale, analyser le climat social, prévenir et résoudre les conflits sociaux
- Animer les réunions avec les partenaires sociaux
- Etudier les demandes des représentants du personnel et accompagner les élus

Gestion des emplois et développement des compétences

- Mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)
- Définir, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement et de mobilité interne
- Etre garant de la procédure de recrutement et de l'adéquation entre le besoin de la collectivité et les ressources
- Conduire des entretiens de recrutement stratégiques
- Définir les orientations du plan de formation
- Définir et piloter le dispositif d'évaluation et de formation desvaluateurs
- Définir et piloter l'élaboration du bilan social et l'analyser

Pilotage de la gestion administrative et statutaire

Coordonner et garantir l'application des dispositions statutaires, législatives et réglementaires ou jurisprudentielles
Organiser la veille réglementaire
Gérer les relations avec les organismes administratifs et sociaux
Proposer et mettre en œuvre les modalités de déroulement de carrière des agents et la politique de rémunération dans le cadre réglementaire
Être garant.e de l'application des règles du temps de travail et proposer des modalités d'organisation en fonction des besoins des services
Participer à la définition de la politique d'action sociale et la mettre en œuvre
Être garant.e de la mise en œuvre des procédures disciplinaires

Pilotage de l'activité RH et de la masse salariale

Intégrer les contraintes financières dans la mise en œuvre de la politique RH
Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses ; piloter et contrôler la masse salariale et les crédits de personnel
Organiser la procédure d'élaboration du budget RH
Concevoir et mettre en place les outils de pilotage RH et d'aide à la décision
Optimiser les processus RH
Poursuivre la mise en place du SIRH et optimiser ses conditions d'exploitation

Information et communication RH

Organiser l'information en interne et en externe sur les dispositifs RH existants (mobilité, recrutements, évaluation, organisation des services...)
Organiser les modalités d'information, d'accueil et de suivi des agents
Mettre en œuvre le droit à l'information individuelle des agents
Développer une stratégie de communication interne pour mobiliser et fédérer les différents acteurs de la collectivité autour de projets collectifs

PROFIL DEMANDÉ :

Spécificité : recrutement par voie statutaire (à défaut, par voie contractuelle pour un CDD de 3 ans sur le fondement de l'article 332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Diplômes : Master droit des ressources humaines des fonctions publiques. Expérience professionnelle recommandée.

Connaissances requises :

- Maîtriser les fondements du droit public et du droit administratif
- Connaître les réformes de l'Etat, le statut de la fonction publique, les EPCI ainsi que leur fonctionnement interne
- Connaître les politiques publiques locales
- Connaître les réglementations dans les domaines de compétences
- Connaître le processus de décision

Savoir-faire et savoir-être :

- Avoir des aptitudes managériales (encadrement et motivation d'équipe, conduite de réunion, accompagnement au changement, gestion de conflit...)
- Avoir l'esprit d'initiative et un sens aigu de la négociation
- Avoir des capacités à communiquer et à mobiliser
- Être diplomate
- Avoir l'esprit de synthèse
- Savoir anticiper

Modalités :

-Recrutement par voie statutaire (à défaut, par voie contractuelle pour un CDD de 3 ans sur le fondement de l'article 332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique).

-Rémunération statutaire et RIFSEEP.

-Action sociale après six mois de présence :

- titres restaurant (valeur faciale 8,00 € - participation employeur de 60%).
- participation à la protection sociale complémentaire - garantie maintien de salaire maximum 15€ net/mois.

Contact et informations complémentaires : CV et lettre de motivation à transmettre au service des Ressources Humaines à l'attention de Nathalie Iaconelli-Cerdan - Courriel : nathalie.iaconelli-c@provencealpesagglo.fr
Téléphone : 04 92 32 05 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.